

Rapport d'activités 2023

Avril 2024

INTRODUCTION

1. Etudiants en formation préparant au diplôme d'état
 - 1.1. Formation d'ambulanciers¹
 - 1.2. Formation d'assistants de régulation médicale (ARM)
 - 1.3. Formation d'aides-soignants (AS)
 - 1.4. Formation d'auxiliaires de puériculture (AP)
 - 1.5. Formation d'infirmières (IDE)
 - 1.6. Formation d'infirmières de bloc opératoire (IBODE)
 - 1.7. Formation de puéricultrices (Puer)
 - 1.8. Formation de psychomotriciens
2. Etudiants en formation continue
 - 2.1. Formation ASH
 - 2.2. Nouveaux actes professionnels AS/AP
 - 2.3. Formation complémentaire relative à l'exposition, à l'hémostase et à l'aspiration pour les FF IBO
 - 2.4. Accompagnement à l'entrée en formation paramédicale
 - 2.4.1. Comment remplir Parcours Sup
 - 2.4.2. Préparer l'épreuve de la sélection infirmière – Formation professionnelle continue
 - 2.5. Simulation
 - 2.6. Autres actions
3. Activités de recherche
4. Suivi par l'agence régionale de santé sur le bilan annuel pédagogique
 - 4.1. Evaluation du projet pédagogique de la formation préparant au diplôme d'Etat.
 - 4.2. Evaluation des actions de formation continue réalisées.
 - 4.3. Evaluation des recherches pédagogiques réalisées.
5. Gestion
 - 5.1. Les ressources humaines de l'institut
 - 5.2. Les mouvements au sein de l'institut
 - 5.3. La formation professionnelle du personnel
 - 5.4. Les ressources matérielles
 - 5.4.1. Les locaux
 - 5.4.2. Les équipements
 - 5.5. Exécution du budget
 - 5.6. Modification du règlement intérieur
6. Partenariat et communication
 - 6.1. Les partenariats
 - 6.2. La communication
 - 6.2.1. Site internet
 - 6.2.2. Journées portes ouvertes
 - 6.2.3. Forum de l'orientation
 - 6.2.4. Les autres informations métiers

CONCLUSION

¹ Pour toutes les formations et métiers, lire indifféremment le masculin ou le féminin

INTRODUCTION

L'année 2023 à l'IFPM se caractérise par :

- La poursuite de l'augmentation des quotas infirmiers et dans une moindre mesure la capacité d'accueil des aides-soignants ; avec l'accompagnement des nouveaux formateurs et administratifs arrivés sur les créations de postes
- La mise en œuvre du parcours réussite créé par l'article 7 bis de l'arrêté du 31 juillet 2009 modifié relatif au diplôme d'Etat d'infirmier ;
- La mise en œuvre de la formation en discontinu pour les aides-soignants et les auxiliaires de puériculture

Le rapport d'activité 2023 de l'IFPM d'Orléans sera décliné selon la prescription de l'arrêté du 21 avril 2007 modifié relatif aux conditions de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux.

1. Etudiants en formation préparant au diplôme d'état

Sur l'année scolaire 2022-2023 l'IFPM a accueilli les apprenants suivants :

formation	IDE	AS	AP	Ambulancier	ARM	IBODE	Puéricultrice	Psychomot.
quota	235	210	28	2 X 35	20	20	20	25
L1	150 en sept. 22 /77 en février 23	120 en sept. 22 /79 en janvier 23 + 7 en discontinu	32 en sept / 12 en discontinu en janvier	20 en janvier	10	19	20	25
L2	168			0 En septembre				24
L3	143							25
Formateurs	26,3 ETP	14 ETP	2,2 ETP	1ETP	1,4 ETP	1,3 ETP	1,5 ETP	3,9 ETP
Encadrement	1/20,45 ESI	1/14,21	1/22					1/19
Secrétariat	7,5 ETP	5,5 ETP	0,7 ETP	0,30 ETP	0,3 ETP	0,50 ETP	0,50 ETP	1,3 ETP
Directrice pédagogique								Compris dans l'effectif formateur
Cadres sup	1 ETP	1 ETP		1 ETP				

1.1. Formation d'ambulanciers²

L'arrêté du 11 avril 2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'ambulancier et aux conditions de formation de l'auxiliaire ambulancier (s'appliquant à partir de la rentrée de septembre 2022) prévoit 2 rentrées par an. Mais sur décision de l'ARS, les deux rentrées ont été organisées géographiquement. L'IFPM réalise une seule rentrée en janvier, avec un impact sur les personnes non diplômées qui ne peuvent redoubler et présenter le diplôme d'Etat que l'année suivante.

² Pour toutes les formations et métiers, lire indifféremment le masculin ou le féminin

1.1.1. Promotion du 2 janvier au 16 juin 2023

La promotion comprenait 20 élèves (18 en cursus complet, 2 titulaires d'un bac ASSP en cursus partiel) :

- 6 femmes et 14 hommes ;
- Agés de 22 ans à 54 ans, moyenne d'âge 31,2 ans ;
- 1 apprenti ;
- 19 habitaient en région de Centre-Val de Loire, un de Seine et Marne.

18	28	36	41	45	IDF
0	1	0	4	14	1

Le niveau d'étude est le suivant :

Bac pro ou tech	Bac général	CAP/BEP	Sans diplôme
3	4	4	9

Parmi ces 20 élèves, 10 étaient déjà auxiliaires ambulanciers.

14 élèves sont financés par le conseil régional, 3 par leur employeur, 2 par pôle-emploi et 1 par le CFA.

1.1.1.1. Nombre de départs en cours de formation

Il n'y a eu aucune interruption de formation.

1.1.1.2. Résultats des évaluations théoriques de la promotion

	Bloc 1	Bloc 2	Bloc 3	Bloc 4	Bloc 5
	Prise en soin du patient à tout âge de la vie dans le cadre de ses missions	Réalisation d'un recueil de données cliniques et mise en œuvre des soins adaptés à l'état du patient notamment ceux relevant de l'urgence	Transport du patient dans le respect des règles de circulation et de sécurité routière	Entretien des matériels et installations du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre en tenant compte des situations d'intervention	Travail en équipe et traitement des informations liées aux activités de l'ambulancier, à la qualité/gestion des risques
Note la + haute	20/20	20/20	Evaluation en stage	20/20	19/20
Note la + basse	8/20	11/20		0	9/20
Moyenne	16,60/20	16,43/20		16,90/20	15,50/20
Nombre d'apprenants aux rattrapage	3	0		1	1

1.1.1.3. Résultats du diplôme d'état

20 élèves ont été présentés au jury du diplôme d'Etat et 19 élèves ont été diplômés. L'élève non diplômé effectue son redoublement sur la session de janvier à juin 2024.

1.1.1.4. Situation d'emploi des diplômés

privé	public	CDD	CDI	Région	Hors région	Sans emploi
14	0	1	13	14	0	5

1.1.2. Promotion formation en discontinu de septembre 2023

Cette modalité de formation a été demandée par les employeurs ambulanciers du territoire. Elle a été autorisée par l'ARS, mais après l'organisation de la sélection régionale. Donc, de fait, elle n'était ouverte qu'aux apprentis. Le nombre trop peu important d'élèves inscrits (5) n'a pas permis de la décliner en septembre 2023.

1.2. Formation d'Assistants de Régulation Médicale (ARM)

La formation s'est déroulée du 29 août 2022 au 16 juillet 2023. La promotion comptait 10 élèves, tous en parcours complet :

- 8 femmes et 2 hommes ;
- Agés de 20 ans à 49 ans, moyenne d'âge 31 ans ;
- 8 habitaient en région Centre-Val de Loire, 1 en Mayenne et 1 élève du Maine et Loire.

18	28	36	37	41	45	49	53
0	0	1	1	2	4	1	1

Le niveau d'études est le suivant :

Bac	Brevet Technicien Supérieur	DUT	Licence	Activité professionnelle > 3 ans
3	1	1	1	4 dont 2 titulaires du DEAS

3 élèves sont financés par la subvention du ministère, 3 par leur employeur, 3 par pôle emploi, 1 par transition professionnelle.

1.2.1. Nombre de départs en cours de formation

Il n'y a pas eu d'interruption de formation au cours de l'année.

1.2.2. Résultats de la promotion 2022/2023

Bloc 1 : Traitement d'un appel dans le cadre du SAMU – Centre 15			
	Note la plus haute	Note la plus basse	Moyenne
Module 1.a	19/20	13,75/20	16,73/20
Module 1.b	18/20	12/20	15,30/20
Module 1.a, 1.b et 1.c			
• Etude de cas	19,50/20	11,50/20	15,47/20
• Mise en situation simulée rattrapage	19/20 13/20	6/20 9/20	13,60/20 11/20
• Anglais	18,30	16,30	17,51
L' AFGSU 2 est validé par l'ensemble des élèves			
Compétences en stage validées			
Bloc 2 : Mobilisation et suivi des moyens opérationnels nécessaires au traitement de la demande sur décision médicale			
• Module 2.a et 2.b rattrapage	20/20 8,80	8,60/20 8,80	16,93/20 8,80
Compétences en stage validées			
Bloc 3 : Traitement des informations liées à la régulation, la qualité, la sécurité et à la vie du service			
• Module 3.a rattrapage	20/20 8,80	8,60/20 8,80	16,93/20 8,80
Module 3.b	19/20	11/20	15,10/20
Compétences en stage validées			
Bloc 4 : Appui à la gestion des moyens en situations dégradées exceptionnelles et lors de la mise en œuvre de dispositifs prévisionnels de secours			
Module 4.a et 4.b rattrapage	19/20 14/20	0/20 14/20	14,90/20 14/20
Compétences en stage validées			

1.2.3. Résultats du diplôme d'Etat

9 élèves ont été diplômés suite à la présentation devant le jury de certification. 1 élève n'a pas été diplômée, n'ayant pas validé les blocs 1,2 et 3. A ce jour, cette dernière n'a pas souhaité poursuivre sur un redoublement.

1.2.4. Situation d'emploi des diplômés

Privé	Public	Région	Hors région
0	9	3 SAMU 45 1 SAMU 18 1 SAMU 41 2 SAMU 37	1 SAMU 49 1 SAMU 53

1.3. Formation d'aides-soignants (AS)

La capacité d'accueil de la formation d'aide-soignant établie par le conseil régional au titre de l'année scolaire 2022/2023 est de 235 élèves (180 à Orléans / 25 à Briare / 20 à Pithiviers) répartis en rentrées de septembre et janvier de l'année suivante.

1.3.1. Résultats du diplôme d'Etat de la promotion de janvier 2022

Session du 13/01/2023 : 71 élèves ont été présentés au jury du DEAS et 66 élèves ont été diplômés.
Session du 23/03/2023 : 6 élèves ont été présentés au jury du DEAS et 4 ont été diplômés

AU TOTAL : 70 élèves de la promotion de janvier 2022 ont été diplômés soit 90,9% de réussite.

1.3.2. Rentrées de septembre 2022

La promotion d'élèves aides-soignants 2022/2023 (Orléans/Briare/Pithiviers), entrée le 5 septembre 2022, comprenait 121 élèves :

- **Orléans** : 82 primo entrants (dont 28 cursus partiels) et 1 réintégration
Origine géographique : 82 issus de la région Centre Val de Loire (80 du Loiret et 2 du Loir et Cher) et un élève issu d'Ile de France
Moyenne d'âge : 33,8 ans
- **Briare** : 17 primo entrants (dont 4 cursus partiels) et 1 réintégration
Origine géographique : 18 issus du Loiret
Moyenne d'âge : 33 ans
- **Pithiviers** : 19 primo entrants (dont 8 cursus partiels), 1 redoublement et 1 réintégration
Origine géographique : 20 issus du Loiret et 1 d'Eure et Loir
Moyenne d'âge : 36,5 ans

1.3.2.1. Nombre de départs en cours de formation

Promotion 2022/2023

Orléans : 9

- 3 pour erreur d'orientation
- 2 pour raisons médicales,
- 1 pour raisons personnelles
- 1 pour exclusion définitive de la formation
- 2 pour raisons inconnues (abandon)

Briare : 1 pour raisons médicales

1.3.2.2. Résultats de la promotion 2022/2023

Les modules ont été déclinés selon les prescriptions du nouveau référentiel de formation sur une durée de 11 mois .

L'ensemble des évaluations a été réalisé selon le référentiel de formation du 10 juin 2021 , avec des modalités harmonisées entre tous les IFAS de la région et validées par l'ARS.

L'article 3 de l'arrêté du 9 juin 2023 portant diverses modifications relatives aux [...] formations conduisant aux DEAS et DEAP, prévoit la compensation des notes entre modules à l'intérieur d'un même bloc sous réserve d'avoir obtenu une note supérieure ou égale à 8/20 à chacun d'entre eux.

ORLEANS

Blocs	BLOC 1		BLOC 2		
	1 accompagnement de la personne dans les activités quotidiennes...	2 Repérage des situations à risque	3 Etat clinique	4 Mise en œuvre des soins, évaluation et ré	5 Accompagnement de la mobilité
Note la plus haute	19,5 / 20	20 / 20	19 / 20	19,25 / 20	20 / 20
Note la plus basse (avant rattrapage)	7,25 / 20	0 / 20	8,25 / 20	4,5 / 20	04 / 20
Moyenne	15,50 / 20	16,57 / 20	14,51 / 20	12,29 / 20	14,92 / 20
Nombre d'élèves en rattrapage	2	3	1	13	4
Nombre d'élèves ayant validé certains sont en CP)	61	60	73	74	71
Pourcentage réussite après rattrapage	100%	100%	100%	100%	100%

blocs	BLOC 3		BLOC 4	BLOC 5	
Modules	6 Relation Communication	7 Accompagnement des pairs et des personnes en formation	8 Entretien des locaux	9 Traitement des informations	10 Travail en équipe pluridisciplinaire, qualité et gestion des risques
Note la plus haute	20 / 20	20 / 20	20 / 20	18,75 / 20	18,5 / 20
Note la plus basse (avant rattrapage)	9 / 20	11,5 / 20	3,5 / 20	8,50 / 20	8,50 / 20
Moyenne	15,79/ 20	17,27 / 20	13,07 / 20	14,71 / 20	13,67 / 20
Nombre d'élèves en rattrapage	1	0	12	2	2
Nombre d'élèves ayant validé (certains sont en CP)	51	59	63	53	65
Pourcentage réussite après rattrapage	100%	100%	100%	100%	100%

BRIARE

Blocs	BLOC 1		BLOC 2		
Modules	1 Accompagnement de la personne dans les activités quotidiennes...	2 Repérage des situations à risque	3 Etat clinique	4 Mise en œuvre des soins, évaluation et ré	5 Accompagnement de la mobilité
Note la plus haute	19 / 20	20 / 20	18,5 / 20	18,25 / 20	20 / 20
Note la plus basse (avant rattrapage)	10 / 20	6 / 20	7,5 / 20	4,75 / 20	11 / 20
Moyenne	16,35 / 20	15,08 / 20	14,29 / 20	13,26 / 20	15,21 / 20
Nombre d'élèves en rattrapage	0	1	2	3	0
Nombre d'élèves ayant validé (certains sont en CP)	13	13	17	17	17
Pourcentage réussite après rattrapage	100%	100%	100%	100%	100%

blocs	BLOC 3		BLOC 4	BLOC 5	
Modules	6 Relation Communication	7 Accompagnement des pairs et des personnes en formation	8 Entretien des locaux	9 Traitement des informations	10 Travail en équipe pluridisciplinaire, qualité et gestion des risques
Note la plus haute	20 / 20	17 / 20	19,50 / 20	19 / 20	20 / 20
Note la plus basse (avant rattrapage)	12 / 20	13 / 20	4 / 20	6 / 20	7 / 20
Moyenne	16,63/ 20	15,29 / 20	12,73 / 20	14,28/ 20	12,97/ 20
Nombre d'élèves en rattrapage	0	0	5	1	1
Nombre d'élèves ayant validé (certains sont en CP)	14	14	15	16	16
Pourcentage réussite après rattrapage	100%	100%	100%	100%	100%

PITHIVIERS

Blocs	BLOC 1		BLOC 2		
Modules	1 Accompagnement de la personne dans les activités quotidiennes...	2 Repérage des situations à risque	3 Etat clinique	4 Mise en œuvre des soins, évaluation et ré	5 Accompagnement de la mobilité
Note la plus haute	20 / 20	20 / 20	17,5 / 20	19,25 / 20	20 / 20
Note la plus basse (avant rattrapage)	7,5 / 20	8 / 20	7,5 / 20	7 / 20	10 / 20
Moyenne	15,80 / 20	15,14 / 20	13,44 / 20	12,98 / 20	15,79 / 20
Nombre d'élèves en rattrapage	1	1	1	4	0
Nombre d'élèves ayant validé (certains sont en CP)	14	14	19	19	19
Pourcentage réussite après rattrapage	100%	100%	95%	95%	100%

Blocs	BLOC 3		BLOC 4	BLOC 5	
Modules	6 Relation Communication	7 Accompagnement des pairs et des personnes en formation	8 Entretien des locaux	9 Traitement des informations	10 Travail en équipe pluridisciplinaire, qualité et gestion des risques
Note la plus haute	17,5 / 20	18 / 20	18 / 20	18 / 20	18 / 20
Note la plus basse (avant rattrapage)	11,5 / 20	8 / 20	7,5 / 20	6 / 20	9,5 / 20
Moyenne	14,58 / 20	14,29 / 20	13,86 / 20	13 / 20	14,68 / 20
Nombre d'élèves en rattrapage	0	4	2	1	0
Nombre d'élèves ayant validé (certains sont en CP)	13	14	14	13	14
Pourcentage réussite après rattrapage	100%	100%	100%	100%	100%

1.3.2.3. Résultats du diplôme d'Etat (Orléans, Briare et Pithiviers)

- Session du 13 janvier 2023 : 1 élève de Pithiviers (redoublant) a été présenté au jury du DEAS et a été diplômé
- Session du 1^{er} juin 2023 : 21 élèves ont été présentés au jury du DEAS et tous ont été diplômés (2 de Briare – 6 de Pithiviers – 13 d'Orléans)
- Session du 1^{er} août 2023 : 87 élèves ont été présentés au jury du DEAS et 86 ont été diplômés soit 98,8% (14 de Briare - 14 de Pithiviers - 59 d'Orléans). 1 élève issu de la promotion de Pithiviers a été ajourné
- Session du 12 octobre 2023 : 7 élèves ont été présentés au jury du DEAS (2 de Briare et 5 d'Orléans) et tous ont été diplômés.

AU TOTAL : 116 élèves de la promotion 2022/2023 (18 de Briare - 21 de Pithiviers - 77 d'Orléans) ont été présentés aux jurys du DEAS et 115 ont été diplômés soit 99,1% de réussite.

1.3.2.4. Situation d'emploi des diplômés

Orléans

Privé	Public	CDD	CDI	Intérim	Région	Hors région	Sans emploi
29	31	37	23	5	63	2	5

Briare

Privé	Public	CDD	CDI	Intérim	Région	Hors Région	Sans Emploi
4	9	9	4	4	13		1

Pithiviers

Privé	Public	CDD	CDI	Intérim	Région	Hors Région	Sans Emploi
3	12	3	12	4	12	3	1

1.3.3. Rentrées de janvier 2023

Une première promotion de 12 apprentis a intégré l'IFPM le 4 janvier 2023 pour une formation en discontinu organisée sur 15 mois

Origines géographiques : 10 élèves issus du département du Loiret et 2 de la région Ile de France (1 de Seine et Marne et 1 de l'Essonne)

Moyenne d'âge : 26,1 ans

La promotion en cursus continu entrée le 23 janvier 2023 comprenait 65 élèves (62 primo entrants, 1 réintégration et 2 redoublants)

Origines géographiques : tous les élèves sont issus de la région Centre-Val de Loire et particulièrement du département du Loiret.

Moyenne d'âge : 39 ans

Au total 77 apprenants AS sont entrés à l'IFPM au cours du mois de janvier 2023

1.3.3.1. Nombre de départs en cours de formation

Promotions 2023

Formation en continu, 7 élèves ont interrompu leur formation :

- 1 pour défaut de financement
- 1 pour raisons médicales
- 3 pour difficultés personnelles,
- 1 pour difficultés de garde d'enfants
- 1 exclu temporairement de l'institut en section disciplinaire (3 mois)

Formation en discontinu : 1 apprentie a interrompu sa formation du fait de l'absence d'un nouveau contrat de travail à la suite de la rupture du contrat de travail pour absentéisme important et défaut d'engagement.

1.3.3.2. Résultats de la promotion janvier 2023

Les modules ont été déclinés selon les prescriptions du nouveau référentiel de formation sur une durée de 1540 heures.

L'ensemble des évaluations a été réalisé selon le référentiel de formation du 10 juin 2021, avec des modalités harmonisées entre tous les IFAS de la région et validées par l'ARS.

L'article 3 de l'arrêté du 9 juin 2023 portant diverses modifications relatives aux [...] formations conduisant au DEAS et DEAP, prévoit la compensation des notes entre modules à l'intérieur d'un même bloc sous réserve d'avoir obtenu une note supérieure ou égale à 8/20 à chacun d'entre eux.

Blocs	BLOC 1		BLOC 2		
Modules	1 Accompagnement de la personne dans les activités quotidiennes...	2 Repérage des situations à risque	3 Etat clinique	4 Mise en œuvre des soins, évaluation et ré	5 Accompagnement de la mobilité
Note la plus haute	20 / 20	20 / 20	18,25 / 20	19,25 / 20	20 / 20
Note la plus basse (avant rattrapage)	6,75 / 20	3,5 / 20	3,75 / 20	1,5 / 20	7 / 20
Moyenne	13,93 / 20	15,42 / 20	12,76 / 20	11,06 / 20	13,3 / 20
Nombre d'élèves en rattrapage	1	4	11	21	11
Nombre d'élèves ayant validé	61	61	50	47	56
Pourcentage réussite après rattrapage	98,4%	100%	81,9%	83,9%	100%

Blocs	BLOC 3		BLOC 4	BLOC 5	
Modules	6 Relation Communication	7 Accompagnement des pairs et des personnes en formation	8 Entretien des locaux	9 Traitement des informations	10 Travail en équipe pluridisciplinaire, qualité et gestion des risques
Note la plus haute	20 / 20	20 / 20	20 / 20	18,25 / 20	20 / 20
Note la plus basse (avant rattrapage)	6,75 / 20	11 / 20	0 / 20	4,75 / 20	4 / 20
Moyenne	14,73 / 20	15,19 / 20	14,08 / 20	12,98 / 20	12,2 / 20
Nombre d'élèves en rattrapage	2	0	10	8	13
Nombre d'élèves ayant validé	50	56	51	50	56
Pourcentage réussite après rattrapage	100%	100%	86,4%	98%	96,5%

1.3.3.3. Résultats du diplôme d'Etat

Session du 16 janvier 2024 : 52 élèves ont été présentés au jury du DEAS et 42 ont été diplômés soit 80,7% de réussite

Session du 19 mars 2024 : 3 élèves de la promotion de janvier 2023 ont été présentés au jury du DEAS et ont été diplômés.

Pour la promotion d'élèves AS en discontinu rentrée en janvier 2023 : 11 élèves ont été présentés au jury du DEAS et 9 ont été diplômés soit 81 % de réussite.

1.3.3.4. Situation d'emploi des diplômés

Privé	Public	CDD	CDI	Région	Hors région	Sans emploi
13	18	18	13	29	2	7

1.4. Formation d'auxiliaires de puériculture (AP)

La capacité d'accueil de la formation auxiliaire de puériculture établie par le conseil régional est de 28 élèves. Mais jusqu'en 2022 il était convenu d'intégrer 30 primo entrants.

En janvier 2023, une promotion supplémentaire a été inaugurée en collaboration avec le CFA SMS de Blois. Il s'agit d'une formation en discontinu sur 15 mois à destination d'apprentis essentiellement.

1.4.1. Rentrée de septembre 2022

La promotion d'élèves auxiliaires de puériculture 2022/2023, entrée le 5 septembre 2022, comprenait 34 élèves : 30 primo entrants (dont 23 cursus partiels), 2 post VAE et 2 redoublantes

Origines géographiques : 29 élèves issues du Loiret, 4 du Loir et Cher et 1 d'Eure et Loir
Moyenne d'âge : 28,9 ans

1.4.1.1. Nombre de départs en cours de formation sur l'année 2022/2023

TOTAL : 3 interruptions de formation

- 1 pour autre orientation
- 1 pour défaut de maîtrise de la langue française (sélection sur dossier)
- 1 arrêt définitif car 2^{ème} interruption (refus de stages auprès d'enfants malades)

1.4.1.2. Résultats de la promotion 2022/2023

Les modules ont été déclinés selon les prescriptions du nouveau référentiel de formation.

L'ensemble des évaluations a été réalisé selon le référentiel de formation du 10 juin 2021 , avec des modalités harmonisées entre tous les IFAP de la région et validées par l'ARS.

L'article 3 de l'arrêté du 9 juin 2023 portant diverses modifications relatives aux [...] formations conduisant au DEAS et DEAP, prévoit la compensation des notes entre modules à l'intérieur d'un même bloc sous réserve d'avoir obtenu une note supérieure ou égale à 8/20 à chacun d'entre eux.

Les résultats obtenus sont les suivants :

Blocs	BLOC 1			BLOC 2		
	1 Accompagnement de l'enfant dans les activités quotidiennes...	1bis Activités d'éveil, d'éducation...	2 Repérage des situations à risque	3 Etat clinique	4 Mise en œuvre des soins, évaluation et ré	5 Accompagnement de la mobilité
Note la plus haute	19,5/20	20/20	20/20	20/20	19,5/20	20/20
Note la plus basse (avant rattrapage)	3,50/20	6/20	1/20	7/20	4/20	9/20
Moyenne	11,98/20	14,12/20	13,29/20	11,9/20	13,05/20	15,2
Nombre d'élèves en rattrapage	11	3	7	1	7	1
Nombre d'élèves ayant validé (certains sont en CP)	29	30	31	29	28	22
Pourcentage réussite après rattrapage	96,6%	100%	100%	100%	93,3%	100%

blocs	BLOC 3		BLOC 4	BLOC 5	
	6 Relation Communication	7 Accompagnement des pairs et des personnes en formation	8 Entretien des locaux	9 Traitement des informations	10 Travail en équipe pluridisciplinaire, qualité et gestion des risques
Note la plus haute	20/20	20/20	20/20	17,75/20	20/20
Note la plus basse (avant rattrapage)	13/20	14,5/20	5/20	10/20	10/20
Moyenne	17,96/20	18,21/20	16,08/20	14,65/20	15,6/20
Nombre d'élèves en rattrapage	0	0	1	0	0
Nombre d'élèves ayant validé (certains sont en CP)	13	20	16	15	21
Pourcentage réussite après rattrapage	100%	100%	100%	100%	100%

1.4.2. résultats du diplôme d'Etat

Session du 4 avril 2023 : 1 élève a été présentée au jury du DEAP et a été diplômée soit 100 % de réussite.

Session du 25 mai 2023 : 6 élèves ont été présentées au jury du DEAP et 4 ont été diplômées soit 66,6 % de réussite.

Session du 7 septembre 2023 : 24 élèves ont été présentés au jury du DEAP et 21 ont été diplômés soit 87,5 % de réussite.

Au TOTAL, en 2023 : 26 élèves sur 31 ont obtenu le DEAP soit 83,8 % de réussite

1.4.3. Situation d'emploi des diplômés

privé	public	CDD	CDI	Région	Hors région	Sans emploi
4	8	8	4	12		?

1.4.4. Rentrée de janvier 2023, formation en discontinu

La première promotion d'apprentis a été accueillie le 4 janvier 2023 pour une durée étalée sur 15 mois : 7 apprenties la composaient.

Origines géographiques : 4 apprenties issues du Loiret et 3 venant du Loir et Cher

Moyenne d'âge : 22 ans

1.4.4.1. Nombre de départs en cours de formation sur l'année 2023

1 arrêt de formation par défaut d'un nouvel employeur après rupture du contrat de travail pour absentéisme injustifié et absence d'engagement dans la fonction AP.

1.4.4.2. Résultats de la promotion 2023/2024

Les résultats de la promotion en discontinu seront présentés dans le bilan de 2024 puisque la formation prendra fin en mars 2024.

1.5. Formation d'infirmières (IDE)

La promotion d'étudiants de 1^{ère} année entrée le 5 septembre 2022 – promotion 2022/2025 – comprenait 150.

La promotion d'étudiants de 1^{ère} année février entrée le 6 février 2023 – promotion 2023/2025 – comprenait 77 étudiants.

La promotion d'étudiants de 2^{ème} année entrée le 5 septembre 2022 – promotion 2021/2024 – comprenait 168 étudiants.

La promotion d'étudiants de 3^{ème} année entrée le 5 septembre 2022 – promotion 2020/2023 – comprenait 141 étudiants.

1.5.1. Promotion de 1^{ère} année – 2022/2025 rentrée de septembre

1.5.1.1. Profil de la promotion

Le 5 septembre la promotion se composait de 150 étudiants, 145 primo entrants (120 étudiants issus de la sélection Parcoursup + 25 sélectionnés via la sélection Formation Professionnelle Continue) + 4 redoublants + 1 réintégration

Les 5 places laissées vacantes en dernière minute (le quota était de 150 primo entrants) ont été reportées sur la rentrée de février

132 Femmes et 18 hommes

La moyenne d'âge : 21 ans et 8 mois, variant de 17 à 52 ans

9 étudiants sont en promotion professionnelle en légère diminution comparativement à l'année précédente (15). On note que la moitié provient du Centre Hospitalier Universitaire d'ORLEANS

Les différents diplômes

137 personnes sont titulaires d'un bac, 1 titulaire d'un bac étranger, 12 du DEAS, 1 du DEAP et 11 en reconversion professionnelle. Parmi les bacheliers, 2 étudiants sont issus de PACES, LAS/PASS, 1 étudiant possède une licence et un autre un master.

136 proviennent de la région centre- val de Loire (77 %) et 14 d'une autre région

Région CVL = 136						Autres régions	DOM
18	28	36	37	41	45	13, 29, 44, 56, 58,84, 85, 91	3 dpts
3	5	1	0	6	121	13	1

1.5.1.2. Départ en cours de formation sur l'année

Au cours de l'année, nous avons pu constater 15 départs au sein de la promotion de 1^{ère} année :

- 1 étudiant a abandonné sa formation (perdu de vue)
- 2 étudiants ont interrompu leur formation pour raisons personnelles et financières
- 5 étudiants ont interrompu leur formation pour raisons médicales
- 1 étudiant a muté vers un autre établissement à l'issue de l'année scolaire
- 6 interruptions de formation dues à des inadéquations de projet professionnel avec réorientation.

1.5.1.3. Résultats de l'année

Pour chaque session 2, ou session de rattrapage une organisation est prévue pour accompagner les étudiants vers la réussite, Une consultation des copies sur chaque semestre pour chaque Unité d'Enseignement est prévue à la suite de l'affichage des résultats de la Commission d'Attribution des Crédits (CAC), Les étudiants sont guidés par le formateur responsable de leur suivi pédagogique. Un deuxième temps d'accompagnement à l'évaluation pour chaque UE est aussi planifié par les formateurs responsables des Unités d'Enseignement après l'affichage de la CAC.

SEMESTRE 1

A l'issue de la première session d'évaluation des UE du semestre 1 les résultats de la promotion sont les suivants :

Notes	UE : 1,01 /3 Psychologie, sociologie, anthropologie	UE : 1,03 /2 Législation, éthique, déontologie	UE : 2,01 /1 Biologie fondamentale	UE : 2,02 /3 Cycles de la vie et grandes fonctions	UE : 2,04 /2 Processus traumatiques	UE : 2,10 /2 Infectiologie hygiène	UE : 2,11 /2 Pharmacologie et thérapeutiques	UE : 3,01 /2 Raisonnement et démarche clinique infirmière	UE : 4,01 /2 Soins de confort et de bien-être	UE : 5,01 /2 Acpgt de la personne soins quotidiens	UE : 5,08 /5 stage	UE : 6,01 /2 Méthodes de Travail	UE : 6,02 /2 Anglais
1 - la plus basse	4,00	10,75	1,75	5,25	7,25	2,00	11,25	8,50	8,00	8,00		11 ;50	0,00
2 - La plus élevée	20,00	19,75	20,00	19,50	19,25	20,00	20,00	19,50	20,00	19,00		20,00	20,00
3 - Moyenne	15,64	16,40	9,09	14,57	14,32	13,32	17,88	14,50	16,45	14,02		16,50	19,72
4 - nb rattrapages	7	0	73	7	7	13	0	5	3	4	0	0	2

A l'issue des sessions de rattrapage du S1, 138 étudiants obtiennent 30 ECTS, 12 étudiants n'ont pas validé le semestre 1.

SEMESTRE 2

Notes	UE : 1,01 /2	UE : 1,02 /2	UE : 2,03 /2	UE : 2,06 /2	UE : 3,01 /2	UE : 3,02 /1	UE : 4,02 /1	UE : 4,03 /1	UE : 4,04 /2	UE : 4,05 /1	UE : 5,02 /2	UE : 5,08 /10	UE : 6,02 /2
	Psychologie, sociologie anthropologie	Santé publique et économie de la santé	Santé, maladie, handicap, accidents de la vie	Processus psychopathologiques	Raisonnement et démarche clinique infirmière	Projet de soins infirmiers	Soins relationnels	Soins d'urgence	Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical	Soins infirmiers et gestion des risques	Evaluation d'une situation clinique		Anglais
1 - La plus basse	7,00	10,25	9,00	5,25	2,50	1,0	7,00	20,00	0,00	10,25	3,00		0,00
2 - La plus haute	19,00	19,75	19,00	19,25	20,00	20,00	20,00	20,00	20,00	20,00	20,00		20,00
3 - Moyenne	14,00	15,76	14,55	14,12	15,06	13,70	16,62	20,00		16,00	14,93		19,85
nombre rattrapages	7	0	1	8	7	11	6	0	33	0	14	3	2

A l'issue des sessions de rattrapage du S2, 122 étudiants obtiennent 30 ECTS, 28 étudiants n'ont pas validé le semestre 2, le stage de rattrapage a été validé.

A l'issue de l'année scolaire et des 2 sessions d'évaluation

- 136 étudiants accèdent à la 2^{ème} année de formation dont 116 étudiants totalisent 60 ECTS
- 1 étudiant n'obtient pas les 48 ECTS requis, il est redoublant.

1.5.2. Promotion de 1^{ère} année – 2023/2025 rentrée de février

1.5.2.1. Profil de la promotion chiffres à revoir

77 étudiants, uniquement des primo entrants sur un quota de 85 :

66 femmes et 11 hommes soit respectivement 89% et 11%,

Moyenne d'âge 22,76 ans, variant de 19 à 49 ans. Le point à souligner est qu'il n'y a pas d'apprenants mineurs.

57 étudiants proviennent de la région Centre-val de Loire et 20 d'une autre région

Région CVL = 57						Autres régions				DOM			
18	28	36	37	41	45	13,	29,	44,	56,	58,84,	85,	91	3 dpts
1	0	1	4	0	51	17				3			

Les différents diplômes

70 personnes sont titulaires d'un bac, 6 du DEAS, 1 du DEAP

Parmi les bacheliers, 1 étudiant possède un BTS, 1 étudiant possède une licence.

70 étudiants issus de la sélection Parcoursup + 7 sélectionnés via la sélection Formation Professionnelle Continue

Promotion professionnelle : 7 étudiants

1.5.2.2. Départ en cours de formation sur l'année

Au cours de l'année, nous avons pu constater 13 départs au sein de la promotion de 1^{ère} année :

- 1 étudiant a interrompu pour insuffisances pédagogiques
- 5 étudiants ont interrompu leur formation pour raisons personnelles et financières
- 3 étudiants ont interrompu leur formation pour raisons médicales
- 1 étudiant a muté vers un autre établissement à l'issue de l'année scolaire
- 3 interruptions de formation dues à des inadéquations de projet professionnel avec réorientation.

1.5.2.3. Résultats de l'année

Pour chaque session 2, ou session de rattrapage une organisation est prévue pour accompagner les étudiants vers la réussite, Une consultation des copies sur chaque semestre pour chaque Unité d'Enseignement est prévue à la suite de l'affichage des résultats de la Commission d'Attribution des Crédits (CAC), Les étudiants sont guidés par le formateur responsable de leur suivi pédagogique. Un deuxième temps d'accompagnement à l'évaluation pour chaque UE est aussi planifié par les formateurs responsables des Unités d'Enseignement après l'affichage de la CAC.

SEMESTRE 1

A l'issue de la première session d'évaluation des UE du semestre 1 les résultats de la promotion sont les suivants :

Notes	UE : 1,01 /3 Psychologie, sociologie, anthropologie	UE : 1,03 /2 Législation, éthique, déontologie	UE : 2,01 /1 Biologie fondamentale	UE : 2,02 /3 Cycles de la vie et grandes fonctions	UE : 2,04 /2 Processus traumatiques	UE : 2,10 /2 Infectiologie hygiène	UE : 2,11 /2 Pharmacologie et thérapeutiques	UE : 3,01 /2 Raisonnement et démarche clinique infirmière	UE : 4,01 /2 Soins de confort et de bien-être	UE : 5,01 /2 Acpgt de la personne soins quotidiens	UE : 5,08 /5 stage	UE : 6,01 /2 Méthodes de Travail	UE : 6,02 /2 Anglais
1 - la plus basse	3,50	10	0,250	4,50	4,25	3,50	8,25	5,00	7,50	3,50		7,00	0,00
2 - La plus élevée	19,50	18,75	18,00	18,00	19,00	19,00	20,00	15,50	20,00	19,00		19,50	20,00
3 - Moyenne	13,33	15,17	12,45	8,39	12,43	12,43	15,46	11,28	14,51	13,05		15,72	
4 - nb rattrapages	12	3	17	36	7	23	2	19	6	12	4	4	4

A l'issue des sessions de rattrapage du S1, 35 étudiants obtiennent 30 ECTS, 28 étudiants n'ont pas validé le semestre 1, le stage de rattrapage a été validé.

SEMESTRE 2

Notes	UE : 1,01 /2 Psychologie, sociologie anthropologie	UE : 1,02 /2 Santé publique et économie de la santé	UE : 2,03 /2 Santé, maladie, handicap, accidents de la vie	UE : 2,06 /2 Processus psychopathologiques	UE : 3,01 /2 Raisonnement et démarche clinique infirmière	UE : 3,02 /1 Projet de soins infirmiers	UE : 4,02 /1 Soins relationnels	UE : 4,03 /1 Soins d'urgence	UE : 4,04 /2 Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical	UE : 4,05 /1 Soins infirmiers et gestion des risques	UE : 5,02 /2 Evaluation d'une situation clinique	UE : 5,08 /10 Anglais	UE : 6,02 /2 Anglais
1 - La plus basse	3,50	10	8,00	3,50	6,00	2,00	4,00	0,00	0,00	8,50	3,00		0,00
2 - La plus haute	19,50	18,75	20,00	20,00	20,00	20,00	20,00	20,00	20,00	19,25	20,00		20,00
3 - Moyenne	13,33	15,17	14,19	13,52	14,19	12,77	16,54	16,49	12,89	15,16	14,65		17,82
nombre rattrapages	12	3	10	30	20	29	5	0	51	5	25	6	16

A l'issue des sessions de rattrapage du S2, 49 étudiants obtiennent 30 ECTS, 14 étudiants n'ont pas validé le semestre 2, 3 stages de rattrapage n'ont pas été validés.

A l'issue de l'année scolaire et des 2 sessions d'évaluation, 63 étudiants accèdent à la 2^{ème} année de formation, 32 étudiants totalisent 60 ECTS et 1 étudiant n'obtient pas les 48 ECTS requis, il est redoublant.

1.5.3. Promotion de 2^{ème} année – 2021/2024

1.5.3.1. Profil de la promotion

Le 5 septembre la promotion se composait de 168 étudiants ainsi répartis :
157 issus de L1 (dont 4 arrivés par mutation) + 8 redoublants + 3 réintégrations

152 filles + 16 garçons

1.5.3.2. Départ en cours de formation

Au cours de l'année, nous avons pu constater 6 départs au sein de la promotion de 2^{ème} année :

- 1 étudiant a interrompu sa formation pour raisons financières
- 2 étudiants ont interrompu pour raisons médicales (dont une maternité)
- 1 étudiant a interrompu pour raisons personnelles
- 1 étudiant a interrompu pour difficultés à assimiler les connaissances
- 1 interruption de formation dues à des inadéquations de projet professionnel avec réorientation.

1.5.3.3. Résultats de l'année

SEMESTRE 3

A l'issue de la première session d'évaluation des UE du semestre 3 les résultats de la promotion sont les suivants :

Notes	UE : 1,02 /3 Santé publique et économie de la santé	UE : 2,05 /2 Processus inflammatoires et infectieux	UE : 2,08 /2 Processus obstructifs	UE : 2,11 /1 Pharmacologie et thérapeutiques	UE : 3,02 /1 Projet de soins infirmiers	UE : 3,03 /1 Rôles infirmiers organisation du travail et interprofessionnalité	UE : 4,02 /2 Soins relationnels	UE : 4,06 /2 Soins éducatifs et préventifs	UE : 5,03 /4 Communication et conduite de projet	UE : 5,08 /10 stage	UE : 6,02 /2 Anglais
1 - la plus basse	7,50	7,50	6,25	5,50	10,00	7,00	5,00	5,00	8,00		3,00
2 - La plus haute	16,50	16,50	16,75	18,00	19,50	20,00	20,00	19,00	20,00		20,00
3 - Moyenne	11,07	12,10	12,10	12,32	14,83	15,68	14,04	12,66	14,96		18,82
4 - nombre rattrapages	4	49	29	24	0	5	16	32	2	8	1

A l'issue des sessions de rattrapage du S3, 33 étudiants n'obtiennent pas les 30 ECTS du semestre dont 3 étudiants qui n'ont pas validé le stage de S3.

SEMESTRE 4

A l'issue de la première session d'évaluation des UE du semestre 4 les résultats de la promotion sont les suivants :

Notes	UE : 1,03 /3 Législation, éthique, déontologie	UE : 2,07 /2 Défaillances organiques et processus dégénératifs	UE : 3,04 /2 Initiation à la démarche de recherche	UE : 3,05 /2 Encadrement des professionnels de soins	UE : 4,03 /1 Soins d'urgence	UE : 4,04 /2 Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical	UE : 4,05 /1 Soins infirmiers et gestion des risques	UE : 4,06 /2 Soins éducatifs et préventifs	UE : 5,04 /4 Soins éducatifs et formation des professionnels et des stagiaires	UE : 5,08 /10 stage	UE : 6,02 /1 Anglais
1 - La plus basse	8,25	7,25	5,00	6,75	3,00	0,00	5,00	11,75	10,00		14,20
2 - La plus haute	19,25	17,50	17,75	18,50	20,00	20,00	19,50	20,00	19,50		20,00
3 - Moyenne	14,76	12,11	13,56	14,02	16,80	15,90	12,64	16,61	14,80		19,33
4 - nombre rattrapages	5	27	10	9	9	25	13	1	1	9	0

A l'issue des sessions de rattrapage du S4, 22 étudiants n'obtiennent pas les 30 ECTS du semestre, dont 1 qui n'a pas validé le stage.

A l'issue de l'année scolaire et des 2 sessions d'évaluation, 149 étudiants totalisent 120 ECTS et 156 accèdent à la 3^{ème} année de formation, 6 étudiants n'obtiennent pas les 108 ECTS requis ou ont encore des UE de 1^{ère} année non validées, ils sont redoublants.

1.5.4. Promotion de 3^{ème} année – 2020/2023

1.5.4.1. Profil de promotion

Le 5 septembre la promotion se composait de 141 étudiants. Parmi eux, 134 étudiants issus de L2, 2 étudiants en réintégration, 5 étudiants en situation de redoublement de 3^{ème} année.

1.5.4.2. Départs en cours de formation

Au cours de l'année, nous avons pu constater 5 départs au sein de la promotion de 3^{ème} année :

- 1 étudiant a interrompu sa formation pour raisons financières
- 1 étudiant a interrompu pour raisons médicales
- 1 étudiant a interrompu pour raisons personnelles
- 1 étudiant a interrompu pour difficultés à assimiler les connaissances
- 1 interruption de formation dues à des inadéquations de projet professionnel avec réorientation.

1.5.4.3. Résultats de l'année

SEMESTRE 5

A l'issue de la première session d'évaluation des UE du semestre 5 les résultats de la promotion sont les suivants :

Notes	UE : 2,06 /2 Proces sus psychopathologies	UE : 2,09 /2 Proces sus tumoraux	UE : 2,11 /2 Pharmacologie et thérapeutiques	UE : 3,03 /2 Rôles infirmiers organisation du travail et interprofessionnalité	UE : 4,02 /1 Soins relation nels	UE : 4,04 /2 Thérapeut iques et contribu tion au diagnostic médical	UE : 4,07 /2 Soins palliatifs et de fin de vie	UE : 5,05 /4 Mise en oeuvre des thérapeuti ques et coordinati on des soins	UE : 5,07 /1 Option nelle	UE : 5,08 /10 Stage	UE : 6,02 /2 Anglais
1 - La plus basse	5,75	6,50	6,00	0,00	10,75	0,00	6,50	8,50	6,00		11,50
2 - la plus haute	17,00	19,50	20,00	20,00	19,50	20,00	19,50	18,75	20,00		20,00
3 - Moyenne	12,49	13,94	15,38	14,87	15,35	14,46	14,47	13,45	18,30		16,60
4 - nombre rattrapages	23	8	5	6	0	31	2	12	2	10	0

A l'issue des sessions de rattrapage du S5, 6 étudiants n'obtiennent pas les 30 ECTS du semestre, Un stage de rattrapage effectué n'a été validé
114 étudiants ont obtenu 150 ECTS et ont pu être présentés au jury du diplôme d'état de juillet 2023.

SEMESTRE 6

A l'issue de la première session d'évaluation des UE du semestre 6 les résultats de la promotion sont les suivants :

Elève / Etudiant	UE : 3,04 /2 Initiation à la démarche de recherche	UE : 4,08 /3 Qualité des soins, évaluation des pratiques	UE : 5,06 /8 Analyse de la qualité et traitement des données scientifiques et professionnelles	UE : 5,07 /1 Optionnelle	UE : 5,08 /15 stage	UE : 6,02 /1 Anglais
1 - La plus basse	0,00	12,00	5,50	14,00		0,00
2 - La plus haute	20,00	20,00	20,00	20,00		20,00
3 - Moyenne	16,50	16,50	15,00	18,50		16,50
4 - nombre de rattrapages	13	0	10	0	6	1

A l'issue des sessions de rattrapage du S6, 1 étudiant n'obtient pas obtiennent les 30 ECTS du semestre.

1.5.5. Organisation des stages infirmiers

Promotion 1^{ère} année :

- De septembre à décembre 2023 (176 étudiants) : 1 stage de 5 semaines sur le semestre 1 = 176

Total stage promotion 2023-2026= 176 stages

Promotion 1^{ère} année :

- De janvier à août 2023 (150 étudiants) : 1 stage de 2 x 5 semaines sur le semestre 2 = 150 stages
- De septembre à décembre 2023 (147 étudiants) : 1 stage de 5 semaines sur le semestre 3 = 139 stages car 8 redoublements
- Stages de rattrapage :
 - Semestre 1= aucun
 - Semestre 2 = 4 stages

Total stage promotion 2022-2025 = 293 stages

- 1 visite de stage sur les semestres 2 et 3 soit 289 visites auxquelles s'ajoutent 4 visites pour les stages de rattrapage.

Promotion 1^{ère} année rentrée de février :

- De février à décembre 2023 (77 étudiants) : 1 stage de 5 semaines sur le semestre 1 +1 stage de 2 x 5 semaines sur le semestre 2 = 144 stages
- Stages de rattrapage :
 - Semestre 1= 4 stages
 - Semestre 2 = 6 stages

Total stage promotion 2023-2025 février = 154 stages

Promotion 2^{ème} année :

- De janvier à août 2023 (168 étudiants) : 1 période de stage de 5 semaines en semestre 3 (ce stage ayant débuté sur l'année 2022), et 1 stage de 2 x 5 semaines sur le semestre 4 = 336 stages
- De septembre à décembre 2023 (166 étudiants) : 1 stage de 2 x 5 semaines sur le semestre 5 = 166 stages car les redoublements ont effectué un stage
- Stage de rattrapage :
 - Semestre 3 = 2 stages
 - Semestre 4 = 9 stages

Total stage promotion 2020-2023 = 513 stages

- 1 visite de stage sur les semestres 3 et 5 soit 334 visites auxquelles s'ajoutent 11 visites pour les stages de rattrapage.

Promotion 3^{ème} année :

- De janvier à août 2023 (165 étudiants), 2 périodes de stage de semestre 6 : 1 de 5 semaines et 1 de 10 semaines = 330 stages
 - Stages de rattrapage :
 - Semestre 5 = 10 stages
 - Semestre 6 = 6 stages
- Total stage promotion 2020-2023 = 346 stages**
- 10 visites pour les stages de rattrapage, 1 visite de stage possible sur le semestre 6 à la demande de l'étudiant, du service ou de l'équipe pédagogique.

Total général stages des étudiants en soins infirmiers pour 2023 = 1482 contre 1263 en 2022,

Cette augmentation de 219 stages s'explique par d'augmentation des effectifs infirmiers et le nombre de stages de rattrapage.

Les étudiants bénéficient systématiquement d'une visite de stage sur les semestres 2, 3, 5 et sur les stages de rattrapage réalisée par le formateur de suivi pédagogique ou le formateur référent du lieu de stage. Nous comptabilisons pour 2023 **1062 visites contre 817 visites en 2022.**

1.5.6 Résultats du diplôme d'Etat

1.5.6.1 Session de mars 2023

5 étudiants ont été présentés à cette session et tous ont été diplômés

1.5.6.2 Session de juillet 2023

114 étudiants ont été présentés devant le jury du Diplôme d'Etat de juillet 2023 :

110 étudiants ont obtenu leur Diplôme d'Etat Infirmier, soit un taux de réussite de 96,49 % (il était de 98,48 % en 2022)

4 étudiants n'ont pas obtenu leur diplôme

- 1 étudiant pour la non-validation du stage de 10 semaines du semestre 6
- 3 étudiants pour la non-validation de 2 UE du semestre 6 en lien avec le Travail d'Initiation à la Recherche.

1.5.6.3 Session de décembre 2023

14 étudiants ont été présentés à cette session et tous ont été diplômés.

Au total, sur l'année 2023, 129 étudiants de l'IFPM d'Orléans ont été diplômés (146 en 2022, 112 en 2021)

En suivi de cohorte la promotion 2020-2023 affiche un taux de réussite au DE selon le schéma normal de formation (33 mois) de 57,14 %.

La cohorte d'étudiants entrés en formation en septembre 2018 affiche un taux de 76 % de diplômés en 5 ans (certains étudiants de cette cohorte sont encore en formation).

La cohorte d'étudiants entrés en formation en septembre 2019 affiche également un taux de 76 % de diplômés en 4 ans.

1.5.6.4 Situation d'emploi des diplômés

EMPLOYABILITE

	CDD	CDI / stage	Intérim	Sans emploi ou non renseigné	Poursuite études Puéricultrice CDD en attendant l'entrée en formation
Nombre d'étudiants =129	21 (soit 16,28%)	87 / 2 (soit 58,99%)	11 (soit 8,53%)	4 (soit 3,1%)	3 (soit 2,23 %)

En secteur privé : 21 En secteur public : 91

Contrat d'Allocation d'Etudes Centre Hospitalier d'Orléans : 27

Contrat d'Allocation d'Etudes Etablissement Public en Santé Mentale Daumezon : 5

INSERTION

Nombre d'étudiants	En région	Hors région	Dans le Loiret	Employeurs
Session de mars 2023 = 5 étudiants	5	1	5	Hôpital public : 1 Cliniques privées : 4
Session De juillet 2023= 110 étudiants	85	18	72	Hôpital public : 80 Cliniques privées : 17 Intérim : 10 Sans emploi : 4 ou non renseigné: 36 Poursuites d'études : 3
Session De décembre 2023= 14 étudiants	9	5	7	Hôpital public : 10 Sans emploi ou non renseigné: 4
Total = 129	99	24	84	Hôpital public : 91 Cliniques privées : 21 Intérim : 10 Sans emploi : ou non renseigné: 4 Poursuites d'études : 3

1.5.7 Le parcours réussite

Une évolution législative de la formation infirmière a conduit l'IFPM à modifier son offre. Ainsi 9 étudiants en parcours réussite (formation infirmière en 27 mois pour les aides-soignants expérimentés admis après sélection) ont fait leur entrée en septembre 2023. A l'issue de 3 mois de parcours spécifique, ils intégreront la 2^{ème} année de formation dès la rentrée de février 2024.

1.6 Formation d'infirmier de bloc opératoire (IBODE)

1.6.6 Profil de la promotion 2022-2023

La formation s'est déroulée du 4 avril 2022 au 29 septembre 2023.

La promotion comprenait 19 élèves :

- 17 femmes et 2 hommes ;
- Agés de 23 ans à 47 ans, moyenne d'âge 35 ans ;
- 10 habitent en région Centre-Val de Loire et 9 en dehors de la région,

Centre Val de Loire : 10						Hors région : 9			
18	28	36	37	41	45	Auvergne Rhône -Alpes	Nouvelle Aquitaine	Pays de Loire	Ile de France
0	1	1	0	2	6	1	4	2	2

Tous les élèves étaient financés par leur employeur.

1.6.7 Nombre de départs en cours de formation

Il n'y a pas eu de départ en cours de formation.

1.6.8 Résultats de la promotion

	Module 1 E1	Module 2 E2	Module 3 E3	Module 3 E4	Module 4
1 - La plus basse	12,25 / 20	13,03/20	10,60/20	14,08/20	11,25/20
2 - La plus haute	19,75 / 20	17,86/20	16,90/20	19,25/20	17,00/20
3 - Moyenne	16,54/20	15,63/20	14,31/20	17,37/20	14,86/20
4 - nombre de rattrapages	0	0	0	0	0

1.6.9 Résultats diplôme

Les 19 élèves ont participé aux épreuves du diplôme d'Etat soient : une mise en situation professionnelle (MSP) et la rédaction et l'argumentation du Travail d'Intérêt professionnel. Les résultats, ayant amené à la diplomation des 19 élèves sont les suivants :

	MSP	TIP Ecrit	TIP Argumentation
1 - La plus basse	30 / 40	10/20	12/20
2 - La plus haute	40 / 40	19/20	20/20
3 - Moyenne	37.74/40	14,47/20	16,63/20

1.6.10 Situation d'emploi

L'ensemble des apprenants sont retournés chez l'employeur ayant financé leur formation.

1.7 Formation de puériculteur

1.7.6 Profil de la promotion 2022/2023

La formation s'est déroulée du 3 octobre 2022 au 29 septembre 2023.

La promotion était composée de 20 élèves :

- 19 femmes, 1 homme ;
- Agés de 21 et 41 ans, moyenne d'âge de 25 ans et 1 mois ;
- 11 élèves ont obtenu le diplôme d'Etat infirmier en 2022 ;

- 14 étaient originaires de la région Centre Val de Loire, 6 hors région (5 de la Nièvre et 1 du Cantal).

Centre Val de Loire : 14						Hors région Centre Val de Loire : 6	
18	28	36	37	41	45	Bourgogne-Franche-Comté	Auvergne-Rhône-Alpes
1	3	0	1	1	8	5	1

15 élèves étaient financés par le conseil régional, 4 par promotion professionnelle et 1 par fonds personnels.

1.7.7 Nombre de départs en cours de formation

Il y a eu deux interruptions de formation :

- 1 pour raison médicale en octobre 2022
- 1 en mars 2023 pour une réorientation professionnelle (IDE auprès des adultes).

1.7.8 Résultats de la promotion

	Note la plus basse / 30	Note la plus haute / 30	Moyenne / 30
Contrôle des connaissances			
DE 1	4	22,5	12,42
DE 2	9,5	26,5	21,86
DE 3	8	27,5	18,24
Projet de recherche	7.75	28.5	19,94
Mises en situation professionnelle	5,5	30	22,44
AIEMS	21	28	24,22

1.7.9 Résultats du diplôme d'état

commission de contrôle du 25 septembre 2023

18 élèves ont été présentés devant la.

- 14 ont été diplômées.
- 1 élève était en situation de redoublement mais, il n'a pas donné suite.
-

commission de contrôle de rattrapage du 22 janvier 2024

3 élèves ont bénéficié d'un complément de formation afin d'être à nouveau présentées devant la commission de contrôle du 22 janvier 2023. A l'issue de celle-ci, 2 élèves ont été diplômées.

Au total 16 élèves de cette promotion ont été diplômés, soit 80 %.

1.7.10 Situation d'emploi

Sur les 15 suivis dont nous disposons :

Public	Privé	CDD	CDI/stagiaire/titulaire	Région	Hors région
15	0	4	11	13	2

Sur les professionnels exerçant en Région Centre val de Loire : 7 travaillent sur le CHU d'Orléans, 4 sur le CH de Chartres, 1 sur le CHU de Tours et l'autre sur une crèche municipale.

1.1. Formation de psychomotriciens

Le quota d'étudiants en psychomotricité de 1^{ère} année fixé par le conseil régional est de 25 en 2022.

La promotion d'étudiants de 1^{ère} année entrée le 6 septembre 2022 comprenait 25 étudiants

La promotion d'étudiants de 2^{ème} année entrée le 2 septembre 2022 comprenait 25 étudiants

La promotion d'étudiants de 3^{ème} année entrée le 1^{er} septembre 2022 comprenait 23 étudiants

1.1.1. Promotion de 1^{ère} année 2022-2025

1.1.1.1. Profil de la promotion

Le 6 septembre la promotion comprenait 25 étudiants tous issus de parcoursup

- 24 femmes et 1 homme
- Agés de 17 à 22 ans, avec une moyenne d'âge à 18,5 ans
- 0 issus du Loiret, 1 du Loir et Cher, 1 de l'Indre et 23 venant d'une autre région que le Centre Val de Loire
- 17 étudiants sont néobacheliers et 8 en poursuite d'études (PACES)

On notera que 11 étudiants sont boursiers

1.1.1.2. Nombre de départs en cours de formation :

2 étudiants ont interrompu leur formation en février 2023 pour suivre une autre orientation

1.1.1.3. Résultats de l'année en S2

	M1 Santé Pub Patho med Pédagogie	M2 Anatomie	M3 Physiologie	M4 Psychologie	M5 Psychiatrie	M6 Psychomotricité- Théorique	M7 Psychomotricité pratique	Moyenn e général e
Note maximale	17,68	19,62	17,52	18,02	18,4	16,27	17,75	16,95
Note minimale	10,4	7,93	11,88	7,37	10,07	10,98	11,06	10
Moyenne	14,34	13,21	11,14	12,82	13,87	12,75	14,14	13,15

3 étudiants ont bénéficié de session de rattrapage.

A l'issue de l'année scolaire 1 étudiant est redoublant et 22 étudiants accèdent à la 2^{ème} année de formation.

1.1.2. Promotion de 2^{ème} année 2021-2024

1.1.2.1. Profil de la promotion

Le 2 septembre la promotion comprenait 25 étudiants

- 24 étudiants issus de 1^{ère} année
- 1 redoublante

1.1.2.2. Nombre de départs en cours de formation

3 étudiantes ont interrompu leur formation

- 1 en janvier pour problème de santé
- 1 avant d'entrer en L2 pour grossesse
- 1 en fin d'année scolaire pour se réorienter

1.1.2.3. Résultats de l'année

	M1 Anatomie Physiologie	M2 Pédiatrie	M3 Psychologie	M4 Psychiatrie	M5 Psychomotricité théorique	M6 Théorico clinique	M7 Psychomotricité pratique	Moyenne générale
Note maximale	18,81	20	17,86	18,37	18,20	18,7	18,17	17,93
Note minimale	7,84	5	5,46	8	7,38	6,25	5,5	7,65
Moyenne	13,69	12,58	12,64	14,25	13,23	14,06	13,05	13,29

3 étudiants ont bénéficié de session de rattrapage.

A l'issue de l'année scolaire 2 étudiants sont redoublants et 20 étudiants accèdent à la 3^{ème} année de formation.

1.1.3. Promotion de 3^{ème} année 2020-2023

1.1.3.1. Profil de la promotion

Le 1^{er} septembre la promotion comprenait 23 étudiants tous issus de 2^{ème} année

1.1.3.2. Nombre de départs en cours de formation :

Aucun étudiant n'a interrompu sa formation en cours d'année

1.1.3.3. Résultats de l'année et du diplôme d'Etat

Juillet 2023 – Evaluations théoriques et théorico-cliniques :

	1.A Module théorique anatomie	1.A Module théorique Logistique	1.A Module théorique Psychiatrie	1.A Module théorique Psychologie	1.A Module théorique Psychomotricité	2 Module théorico- clinique psychomotricité	3 Module pratique Psychomotricité	Moyenne générale
Moyenne générale	14,76	14,62	13,26	14,28	14,19	13,90	14,28	14,10
Note minimale	12	11,85	7,5	12	10,21	8,60	10,5	11,48
Note maximale	17,25	17,25	17,25	17,25	17,25	17,25	17,25	16,09

1 étudiant valide les modules théoriques et théorico-cliniques au rattrapage.

23 étudiants sont présentés à la MSP :

MSP SUR SITE Structures d'accueil	CAMSP Orléans	Hôpital de jour enfant Tours	EHPAD Les ombrages	CMP Bourgogne Enfants	EHPAD La reine Blanche Olivet	DAME Montargis	Hôpital de jour enfant Orléans
Nombre d'étudiants	3	3	3	3	3	5	3
Note maximale	15	15,75	16	16,75	17,5	18,25	16,75
Note minimale	12,75	10,75	10,75	8,25	15	7	14,5

23 étudiants sont présentés à la Soutenance :

Epreuve de soutenance de mémoire	Notes
Note maximale	20
Note minimale	6,75
Moyenne générale	13,46

A l'issue des épreuves du diplôme d'état :

23 étudiants sont présentés au jury DE 2 en session 1 et 20 étudiants sont diplômés

3 étudiants ne sont pas diplômés

- 2 en raison d'insuffisance sur le mémoire
- 1 pour insuffisance lors de l'épreuve pratique

Les trois meilleures moyennes

Etudiant	Moyennes modules	MSP	Soutenance	Moyenne générale
BECARD Salomé	15,32	16,75	20	17,36
GODEAU Justine	15,64	18,25	13,75	15,88
BOUQUET Cloé	15,62	15	16	15,54

Les 3 étudiantes présentées en session 2 du diplôme d'Etat ont été diplômées.

En conclusion, tous les étudiants entrés en 3^{ème} année de formation en psychomotricité en septembre 2022 ont été diplômés.

2. Apprenants en formation continue

Sur l'année 2023, 57 actions de formation continue ont été menées représentant 367.5 heures. Une augmentation est observée tant en nombre d'action (40 en 2022) qu'en terme d'heures (305 en 2022).

2.1. Formation ASH

La formation « *Participer aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être de la personne âgée* » d'une durée de 70 heures (10 jours) n'a pas été menée au regard de la non reconduction en 2023 de l'Instruction N° DGOS/RH1/DGCS/2021/8 du 6 janvier 2021.

Néanmoins, au regard de la demande de certains établissements, une formation, un peu modifiée, a été menée afin d'accompagner les ASH exerçant auprès de la personne âgée. Elle a permis de poursuivre l'accompagnement des ASH dans le développement des compétences essentielles dans la prise en soins de la personne âgée.

1 session a été menée en 2023 sur Pithiviers, Elle a permis d'accueillir 9 participants issus de 2 établissements différents (5 du CH de Pithiviers et 4 du CH de Neuville aux Bois).

2.2. Nouveaux actes professionnels AS/AP

Le Décret n° 2021-980 du 23 juillet 2021 relatif à la réalisation de certains actes professionnels par les infirmiers et d'autres professionnels de santé introduit la notion de soins courants de la vie quotidienne que pourront réaliser les aides-soignants (AS) et les auxiliaires de puériculture (AP) dans la limite de leurs compétences.

Ainsi, même s'il n'y a pas encore de cadrage réglementaire, des formations sont dispensées pour permettre aux AS et AP diplômés avant aout 2022 d'acquérir les compétences nécessaires à la réalisation de ces nouveaux actes professionnels, 3 ateliers ont à nouveau été proposés en 2023 :

- Atelier 1 : administration médicamenteuse et colostomie,
- Atelier 2 : glycémie et ECBU,
- Atelier 3 : soins de la fonction respiratoire.

Ces sessions de formation ont concerné 184 professionnels (principalement des AS).

- Sessions sur le site de l'IFPM sud

Au total, 28 demi-journées soient 98 heures (84 heures en 2022) de formation ont été menées sur ces nouveaux actes professionnels.

- Atelier 1 : 35 heures soit 10 sessions,
- Atelier 2 : 38.5 heures soit 11 sessions,
- Atelier 3 : 24.5 heures soit 7 sessions.

- Sessions Hors IFPM

20 sessions de formation (70 heures) ont été menées dans les locaux du demandeur. Cette organisation permet entre autres de limiter les déplacements des participants pour les structures éloignées d'Orléans mais aussi de réaliser cette formation auprès des professionnels issus de la même structure, favorisant le partage entre collègues.

2.3. Nouveaux actes professionnels ambulanciers

Le Décret n° 2022-629 du 22 avril 2022 relatif aux actes professionnels pouvant être accomplis par des ambulanciers dans le cadre de l'aide médicale urgente révisé les actes professionnels pouvant être accomplis par des ambulanciers dans le cadre de leur participation à l'aide médicale urgente. Seront seuls habilités à accomplir certains actes, les ambulanciers ayant suivi une formation délivrée dans les conditions définies par l'arrêté du 31 octobre 2022 relatif à la formation aux actes professionnels pouvant être accomplis par des ambulanciers dans le cadre de l'aide médicale urgente.

Les objectifs de cette nouvelle formation continue sont de :

- Connaître les principes fondamentaux de mise en œuvre des actes professionnels relevant de son domaine de compétence et relatifs à l'aide médicale urgente selon leur condition réglementaire d'application,
- Apprécier la gravité d'un tableau clinique dans un contexte d'intervention relevant de l'aide médicale urgente. S'approprier les actes professionnels dans le strict respect des règles de bonnes pratiques,
- Faire preuve de dextérité dans un contexte d'urgence,
- Evaluer la qualité des actes réalisés et identifier les éléments à réajuster,
- Rechercher et hiérarchiser les informations sur la situation observée et recueillies auprès du patient pour assurer une prise en soin pluriprofessionnelle adaptée.

Ainsi, en 2023, une première session de formation (21 heures) a pu être menée. Il est noté la présence de 3 ambulanciers. Suite à une communication plus importante auprès des entreprises de transport sanitaire, plusieurs sessions sont planifiées sur l'année 2024.

2.4. Formation complémentaire relative à l'exposition, à l'hémostase et à l'aspiration pour les FF IBODE

Cette formation (21 heures) s'adresse aux Infirmiers Diplômés d'Etat exerçant au bloc opératoire depuis plus d'un an à la date de la formation et ayant obtenu l'autorisation temporaire d'exercer au bloc opératoire. Ceci leur permet d'obtenir une autorisation définitive d'exercer au bloc opératoire après une formation complémentaire relative à l'exposition, à l'hémostase et à l'aspiration.

3 sessions de formation ont été réalisées sur 2023 permettant ainsi de former 12 personnes. Il est noté une nette diminution du nombre de participants par rapport à l'année précédente. Nous pouvons penser que les professionnels entrant dans le cadre de cette formation ont été quasiment tous formés.

2.5. Adaptation à l'emploi pour les infirmiers exerçant au bloc opératoire

Cette nouvelle formation a pour finalité de faciliter l'intégration et le développement des compétences des infirmiers diplômés d'Etat récemment affectés au bloc opératoire en qualité de circulant. Elle concerne les infirmiers nouvellement arrivés au bloc opératoire. Les objectifs de cette nouvelle formation sont de :

- Comprendre le fonctionnement du bloc opératoire, afin d'avoir un comportement adapté dans cet environnement technologique,
- Maîtriser les notions de base en hygiène et appréhender le risque infectieux au bloc opératoire, afin d'assurer la sécurité des patients et du personnel,
- Accueillir et prendre soin l'opéré, afin de lui prodiguer des soins de qualité.

2 sessions ont été dispensées en 2023 pour 8 personnes au total. L'intégration de cette nouvelle formation, dès la diffusion du catalogue de formation continue 2024 (soir le dernier trimestre 2023) auprès des structures et sur le site internet devrait permettre d'augmenter le nombre de participants sur 2024.

2.6. Accompagnement à l'entrée en formation paramédicale

2.5.1 Comment remplir Parcours Sup

Seulement deux personnes ont été intéressées. La formation n'a pas été menée.

2.5.2 Préparer l'épreuve de la sélection infirmière – Formation professionnelle continue

Cette formation (3h30), à destination des personnes ayant une expérience professionnelle (soumise à cotisations sociales d'une durée minimale de 3 ans) a pour objectifs de comprendre l'organisation de la sélection et d'identifier les axes à améliorer pour répondre aux attentes. En 2023, 4 professionnels ont participé à cette action de formation. Tous étaient satisfaits ou très satisfaits de la session.

1 personne ne s'est pas inscrite à la sélection, 1 personne n'a pas été admise et les 2 autres sont entrées en formation infirmière.

2.7. Accompagnement à la VAE

Cette année, un accompagnement à la VAE ARM a été mené auprès d'une personne. Cet accompagnement pédagogique du candidat, lors de différents temps programmés avec un formateur, permet à partir de l'expérience professionnelle du participant de mettre en lien avec les compétences attendues. Il accompagne également dans la rédaction du livret 2. Enfin, prépare le candidat pour l'entretien avec le jury.

3. Activités de recherche

Une formatrice de la formation des psychomotriciens est actuellement engagée dans un doctorat en lien avec la maladie d'Alzheimer.

4. Suivi par l'agence régionale de santé sur le bilan annuel pédagogique

4.1. Evaluation des projets pédagogiques des formations préparant aux diplômes d'Etat

Les projets pédagogiques de chaque promotion sont envoyés annuellement à l'ARS qui préside les différentes instances. Les projets pédagogiques ont été approuvés.

4.2. Evaluation des recherches pédagogiques réalisées

A ce jour, l'IFPM ne mène aucune recherche pédagogique.

5. Gestion

5.1. Les ressources humaines de l'institut

Au 1^{er} janvier 2023, outre la directrice, les effectifs permanents de l'IFPM s'établissaient ainsi :

Formation	IDE	AS	AP	Ambulan cier	ARM	IBODE	Puéricultrice	Psychomot.
Formateurs	26,3 ETP	14 ETP	2,2 ETP	1ETP	1,4 ETP	1,3 ETP	1,5 ETP	3,9 ETP
Encadrement	1/20,45 ESI	1/14,21	1/22					1/19
Secrétariat	7,5 ETP	5,5 ETP	0,7 ETP	0,30 ETP	0,3 ETP	0,50 ETP	0,50 ETP	1,3 ETP
Coordonnateur ou directeur pédagogiques	1 ETP	1 ETP		1 ETP				Compris dans l'effectif formateur

A ces personnels s'ajoutent 3 appariteurs, 2 techniciens informatique et 1 référent en Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Education (TICE)

5.2. Les mouvements au sein de l'institut

Les mouvements en 2023 s'établissent ainsi au sein de l'IFPM :

Pour les formateurs

nom	date	remplacée par	date
Bawedin J	Février 2023	Bonte F	27 juillet
Gille AS	1 ^{er} juin 2023	Cellier C	1 ^{er} aout
Cellier C	1 ^{er} aout	Genty M	1 ^{er} aout
Jonquille S	1 ^{er} juin 2023	Maitre P	28 aout
Doudement K	1 ^{er} septembre 2023	Beaumont A	21 aout
Furet	1 ^{er} octobre 2023	Bois Bauchard A	1 ^{er} aout
création		Henriot A	30-juin
création		Montel L	21 aout
création		Rousseau V	11-sept
création		Guérin P	31-juil
création		Phalip A	4 septembre
création		Peggy B	04-sept
création		Fourmont M	7 aout

Pour les secrétariats

	date de départ	remplacée par	Date
Pariguet J	1 ^{er} mai 2023	Déjà remplacé	
Delarue E	1 ^{er} février 2023	Berroho B	21 août
Arnault M	1 ^{er} mars 2023	Regnier-Laurent M	20 mars
Trefoux F	1 ^{er} juin 2023	Duvey-Pilate M	3 juillet
Sube F	1 ^{er} octobre 2023	Sigaud M	1 ^{er} septembre
Salle A	1 ^{er} octobre 2023	Charles-Angele Y	18 septembre
Laporte B	1 ^{er} novembre 2023	Bocquart AR	9 octobre
Chazal L	12 novembre 2023	Budel C	2 janvier 2024
Charles-Angele Y	17 décembre 2023	Bourkia S	1 ^{er} décembre
création		Dogimont S	31 juillet
création		Da Costa A	25 septembre

5.3. La formation professionnelle du personnel

5.3.1. Formation des formateurs

- Accompagnement des apprenants présentant des pathologies « Dys » – CANOPE – 1 journée – 44 personnes
- AFGSU 2 – CESU CHU Orléans – 3 jours – 2 personnes
- Formateur GSU – CESU CHU Orléans – 10 jours – 1 personne
- Violences sexistes et sexuelles – CNAES – 2 jours – 1 personne
- « Référent handicap » – 3 jours – 2 personnes
- relation soignants / soignés : refus de soins - le droit de dire NON – ERERC – 1 jour – 1 personne
- Journées nationales d'Etudes : comment vont nos enfants – ANPDE – 2 jours – 1 personne
- Initiation à la simulation – Université Tours – 5 jours – 3 personnes
- La simulation d'hier d'aujourd'hui et de demain – ABASS – 1 journée – 3 personnes
- Formation de Formateurs – 2 jours – 13 personnes
- DU simulation – 2 personnes
- Débriefing with good judgement – SoFraSim – 2 jours – 1 personne
- Journée Nationales d'Etudes : Accompagner l'apprentissage du raisonnement clinique en formation aide-soignante – GERACFAS – 2 jours – 2 personnes
- Réenchanter la formation et la pédagogie aux métiers de la santé – GEFERS – 2 jours – 3 personnes

- Humour Créativité et Jeu en pédagogie – GRIEPS – 2 jours – 1 personne
- Journée francophone des aides-soignants – 2 jours – 1 personne
- Sciences cognitives pour innover en formation – GRIEPS – 2 jours – 2 personnes
- Analyse de pratiques professionnelles (début de formation) – INSPE – 3 jours – 22 personnes
- Journées d'études du CEDIFP – 2 jours – 2 personnes
- Excel niveau intermédiaire – intra Fornatic Centre– 2 jours – 10 personnes
- Excel initiation – intra Formatic Centre – 2 jours – 2 personnes
- Pratiques du coaching – Université Paris VIII – 412 h – 1 personne
- Master Sciences de l'éducation – Université – 2 personnes

5.3.2. Formation de l'équipe de direction :

- Accompagnement des apprenants présentant des pathologies « Dys » – CANOPE – 1 journée – 2 personnes
- Journées d'études du CEFIEC – 3 jours – 1 personne
- Journées d'études de l'AFDS – 3 jours – 1 personne

5.3.3. Formation de l'équipe administrative

- Excel niveau intermédiaire – intra Fornatic Centre– 2 jours – 7 personnes
- Word niveau intermédiaire – intra – 2 jours – 1 personne
- AFGSU 1 – CESU – 2 jours – 3 personnes
- 6^{ème} rencontre des techniciens en simulation – CHU Tours – 1 jour – référent TICE

5.4. Les ressources matérielles

5.4.1. Les locaux

L'augmentation importante des quotas infirmiers avait conduit le conseil régional à installer des locaux modulaires dès aout 2022. L'IFPM dispose des locaux suivants :

Site IFPM Nord – rue du Faubourg saint Jean et salle Alsace – rue d'Alsace

	REZ DE CHAUSSEE					ETAGE
salles	Amphi A	Amphi B	Salle 1 A	Salle 1 B	Salle 2	Salle de réunion
places	150	150	21	21	100	25




AUTRES		
Salle Alsace	Salle Informatique	Salle de Détente
30		

La salle de détente a parfois été transformée en salle de cours.
A compter d'aout 2023, la salle de réunion a été transformée en 2 bureaux de 4 personnes, permettant ainsi d'héberger les formateurs et secrétaires recrutés en 2023.

Site IFPM Sud – avenue Diderot

A la suite de la construction des modulaires 3 des salles de cours disposant d'un point d'eau ont été mises à disposition de apprenants pour leur repas lors de la pause méridienne les salles AL1, AL2, AL3.

REZ DE CHAUSSEE					ETAGE								AUTRE					
Salle C *	Salle D *	Salle groupe 3	Salle cours 1	Salle cours 7	Salle cours 9	Salle groupe 1 *	Salle groupe 2	Salle cours 3 *	Salle cours 5 *	Atelier clinique 1	Atelier clinique 2	Atelier clinique 3	Atelier clinique 4	NURSERIE	BLOC	Salle TP 2	ERGONOMIE	Salle Informatique
200	100	16	44	44	44	20	20	26	45							25/30	25/30	

ALGECO 1						ALGECO 2	
REZ DE CHAUSSEE				ETAGE		RDC	ETAGE
Salle AL 1	Salle AL 2	Salle AL 3	Salle AL 4	Salle AL 5	Salle AL 6	Salle AL A	Salle AL B
							
30	30	30	30	30	30	90	90

Au cours de l'été 2023 2 salles de cours ont été transformées :

- La salle de groupe 2 est devenue un bureau pour accueillir 4 secrétaires
- La sale AL4 est devenue la réserve de stockage des tenues professionnelles. Les doubles rentrées conduisent à des sorties de formations décalées et engendre une immobilisation d'un certain nombre de tenues sur 4 à 6 mois dans l'année. A cela s'ajoute la difficulté de gestion des tailles adaptées pour les apprenants.

Antenne de Briare

L'antenne de Briare dispose d'une salle de cours et de salles adaptées en salles de travaux pratiques

Antenne de Pithiviers

Le centre hospitalier met à disposition de l'IFPM un secteur de service comprenant une salle de cours, une salle de travaux pratiques, un bureau pour les formateurs.

Site du campus universitaire

Ce site accueille la formation des psychomotriciens et s'établit sur 2 bâtiments :

- Les bureaux administratifs et la salle de travaux pratiques dans le bâtiment Michel Royer
- 3 salles de cours dans le bâtiment en face.

Site de l'EPSM

Au cours de l'été 2023, l'établissement public de santé mentale Georges Daumézon a réhabilité un étage d'un bâtiment pour le mettre à disposition de l'IFPM. Ainsi 3 salles de cours et 4 salles de TP ont été créées.

Chambre 1	Chambre 2	Chambre 3	Chambre 4	Salle Asie	Salle Océanie	Salle Amérique
				20	30	30

5.4.2. Les équipements

L'essentiel des équipements de 2023 a porté sur :

- L'achat de matériel informatique pour faire évoluer les installations (serveurs, passage à un ordinateur portable pour l'ensemble des formateurs)
- L'achat de matériel de simulation (bras de ponction, mannequin nouveau-né)

- L'équipement des bureaux pour les nouveaux recrutés

5.5. Exécution du budget

Le budget 2023, avoisinant les 6,3 millions d'euros, se clôture de manière excédentaire :

- Recrutements non faits de date à date
- Rémunération des intervenants différente du prévisionnel (impossible d'identifier qui viendra ou non sur son temps de travail lors de l'élaboration du budget)
- Facturations non transmises (Université)

L'année 2023 représente la première année de mise en œuvre du versement de la taxe d'apprentissage des entreprises par le biais de la plateforme SOLTéA. Cette évolution a eu un impact certain sur les recettes de l'IFPM qui a vu ses recettes baisser de 33 %, passant de 46 000 € en 2022 à 30 000 € en 2023.

5.6. Modification du règlement intérieur

Outre les adaptations du règlement intérieur liées aux évolutions des locaux (modulaires) et des mesures anti COVID, la principale modification est due à une harmonisation sur l'ensemble des formations (élèves ou étudiants selon la formation sont donc devenus apprenants). Aujourd'hui il n'y a donc qu'un seul règlement intérieur sur l'IFPM.

6. Partenariats et communication

6.1. Les partenariats

En raison des évolutions de l'IFPM, le renforcement du partenariat avec les structures locales est une nécessité.

Ainsi l'IFPM

- est engagé dans plusieurs groupes de travail de différents établissements (CHRO, EPSM Daumezon...) en lien avec l'accueil des stagiaires ou la qualité des stages.
- Accompagne les établissements dans l'appropriation des nouveaux référentiels de formation (réunion de présentation pour les programmes d'aide-soignant, d'auxiliaire de puériculture, d'ambulancier avec l'OPCO Mobilité, d'IBODE).
- Réalise des réunions d'information à l'attention des directeurs, encadrement ou tuteurs des structures (réunion avec les tuteurs de stage et les maîtres de stage sur les actualités et notamment l'alternative au stage, réunion avec les structures et les aides-soignants sur le parcours réussite).

La directrice de l'IFPM est membre de la Commission des soins infirmiers, de rééducation et Médico Techniques (CSIRMT) du Centre hospitalier universitaire et du GHT. Cette participation facilite l'échange d'informations.

En tant qu'établissement support du GHT formation du Loiret, l'IFPM contribue à l'évolution et l'harmonisation des méthodes pédagogiques sur le territoire et accompagne l'augmentation des quotas infirmiers (passage d'un quota de 240 étudiants de L1 sur l'année scolaire 2021-2022 à un quota de 400 étudiants de L1 dès la rentrée scolaire 2023-2024).

6.2. La communication

6.2.1. Site internet et réseaux sociaux

Le site internet www.ifpm-orleans.fr est un vecteur important de communication, d'informations à disposition du public et des apprenants. Outre les éléments concernant les formations, les dossiers d'inscriptions aux sélections ou en formation sont en téléchargement sur le site, les résultats des diplômes d'Etat sont accessibles à tous (apprenants concernés, structures recruteuses, parents...). En 2023, 34 070 visiteurs se sont connectés pour 60 217 sessions (1,70 session par utilisateur) avec une durée moyenne de consultation de 3 minutes par session. Cela représente 146 678 pages vues. Le site dispose d'un taux de rebond de 18,56 %.

Les visiteurs étaient principalement originaires de France (83 %).

Près de 1100 contacts ont été établis avec l'IFPM depuis les formulaires du site Internet.

Depuis septembre 2023, les apprenants de l'IFPM bénéficient d'un nouveau service en ligne qui leur permet de déclarer leurs absences et retards grâce à des formulaires dédiés sur le site Internet (1546 formulaires dématérialisés en 2023)

L'IFPM est également très présents sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram et LinkedIn) où la réactivité est immédiate. Plus de 2700 « followers » suivent les actualités de l'institut depuis ces réseaux.

6.2.2. Journée portes ouvertes

Les journées portes ouvertes 2023 ont été organisées en ligne et sur les différents sites de l'IFPM :

- Orléans, le 21 janvier 2023 : 934 personnes.
 - o Plus de 470 personnes ont exprimé leur satisfaction à travers le questionnaire mis à leur disposition.
- Briare, le 04 février 2023 : 30 personnes.
- Pithiviers, le 28 janvier 2023 : 30 personnes.
- IFP – Université, le 04 février 2023 : 209 personnes.
- JPO en ligne sur le site Internet de l'IFPM : plus de 4200 visiteurs de janvier à juin 2023.

6.2.3. Forum de l'orientation

Le forum de l'orientation d'Orléans s'est tenu les 12, 13 et 14 janvier 2023. Au milieu des autres établissements de l'enseignement supérieur, l'IFPM a pu présenter ses 8 formations. Collégiens et lycéens ont pu être renseignés et invités à visiter l'IFPM la semaine suivante.

L'IFPM a également pu présenter ses formations, pour la première fois, au salon Studyrama d'Orléans qui a eu lieu le 21 octobre 2023. Près de 80 personnes ont pu être spécifiquement renseignées.

6.2.4. Les autres informations métiers

Outre les temps forts représentés par le forum de l'orientation ou la journée portes ouvertes de l'IFPM, l'institut participe à de nombreux salons ou forums auprès des lycées, collèges et publics en recherche d'emploi (pas moins d'une dizaine par an).

Engagé dans un rapprochement avec l'université, l'IFPM présente également ses formations auprès des étudiants de l'université avec deux objectifs :

- Présenter les possibilités de réorientation
- Présenter les possibilités de passerelles après une première année de PASS ou LAS validée.

CONCLUSION

L'année 2022 avait inauguré une grande période de changements à l'IFPM qui se sont poursuivis sur 2023 :

- Augmentation des quotas infirmiers
- Mise en œuvre des doubles-rentées pour la formation infirmière
- Renouvellement toujours important des équipes de personnels, tant administrative que pédagogique
- Mise en œuvre de l'activité pédagogique dans les modulaires sur l'IFPM Sud.
- Ouverture d'un « laboratoire de compétence » mis à disposition par l'EPSM Daumezon
- Evaluation des besoins en vue de la construction des nouveaux bâtiments de l'IFPM.

Les évolutions vont se poursuivre avec

- La nécessité d'asseoir les compétences de nouveaux personnels recrutés afin de maintenir la qualité des formations proposées.
- L'augmentation des modulaires, avec leur délocalisation sur le site du Lycée Voltaire en attendant la livraison des nouveaux bâtiments
- La réflexion ministérielle sur le nouveau référentiel de formation des infirmiers
- La déclinaison du nouveau référentiel de formation des infirmiers de bloc opératoire.